



Groupe Airbus

Un nouvel accord prévoyance et santé



La négociation du premier thème sur la refonte du statut social du groupe Airbus, portant sur la couverture santé et prévoyance de tous les salariés du groupe est terminée.

Fort du succès de vos réponses à notre consultation en début de négociation, l'équipe CGT a été très active pour améliorer les prestations.

La CGT est favorable aux énormes améliorations en matière de prestations santé et prévoyance, (voir tableaux dernière page) répondant aux attentes très fortes des salariés. Ces améliorations reprennent la grande majorité des propositions portées par la CGT.

Une majorité de salariés verra même la cotisation diminuer. En effet, le niveau de remboursement santé mettra fin au besoin des salariés de cotiser à des sur-complémentaires coûteuses. Aujourd'hui, Airbus Defence&Space a mis en place une sur complémentaire **obligatoire** qui coûte aux salariés entre 0,6% et 1% du salaire selon sa catégorie et sa composition familiale. Le niveau de prestations de notre surcomplémentaire est comparable en santé et inférieur en prévoyance à ce que propose le nouvel accord groupe. **Le surcoût de la nouvelle sur-complémentaire ADS devrait donc être considérablement réduit lors de la négociation en mars-avril.**

La CGT regrette que l'accord final conserve des disparités de cotisation, certes réduites par rapport à l'accord précédent, entre non-cadres et cadres. La CGT regrette aussi un système où la solidarité familiale n'est pas totalement assumée.

La CGT est en désaccord avec la direction qui, avec l'accord des 3 autres syndicats représentatifs (FO, CGC et CFTC), impose la **dénonciation des accords d'entreprise sur le préavis de retraite non-travaillé**. Le préavis avant la retraite, actuellement non-travaillés, seraient travaillés à partir de 2024.

Alors que les énormes réserves actuelles du contrat permettent de se donner du temps, alors que le groupe va distribuer des dividendes records, la direction n'hésite pas à revenir sur un conquis qui n'a pourtant rien à voir avec l'accord santé et prévoyance !

La CGT demande aux salariés s'ils sont favorables ou non à l'accord
Soyez acteurs. Exprimez-vous !

Favorable

Défavorable

Vous pouvez répondre en ligne

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSee1TdVJxai-mxLzgpYJxLTFEGra6xUGXDgMfngnmfi7c2YFAO/viewform>



La Santé-prévoyance est la première négociation d'un long processus de refonte et d'harmonisation du statut social de tous les salariés du périmètre groupe. Ce processus va s'étaler jusqu'à fin 2023 et concernera les congés, les rémunérations, le temps de travail, l'égalité professionnelle, le télétravail et les conditions de travail, ...

Ce sont nos conquis sociaux passés et futurs qui sont en jeu!

Pour l'ÉGALITÉ des PRESTATIONS entre non-cadres et cadres

Revendications
CGT

- un seul contrat et un seul compte pour tous les salariés en santé et prévoyance ✓
- niveau de garanties décès harmonisé au minimum sur le niveau cadres actuel. ✓
- maintien de salaire en maladie à 100% pour tous pendant toute la durée de maladie ✓

accord actuel	Accord proposé	CGT	FO	CFECCG	CFTC
comptes cadres et non-cadres séparés	Un seul contrat, réserves mutualisées cadres et non-cadres	✓	✓	X	✓
garanties + importantes pour les cadres dans le contrat groupe / égales à Defence&Space	Harmonisation vers haut	✓	✓	X	-
En maladie, le niveau de maintien de salaire est maintenu à un niveau > pour les cadres dans le groupe / égal à Defence&Space	maintien de salaire à ~100% du net pour tous pendant toute la durée de maladie	✓	✓	X	-

✓ La fin des discriminations était une priorité de la CGT; la vie et la santé ont la même valeur quelque soit son statut

Pour des PRESTATIONS SANTÉ de haut niveau

Revendications
CGT

- amélioration au même niveau de remboursement que la sur-complémentaire Airbus DS pour permettre à tous d'être bien soignés sans se ruiner ✓
- forfait de médecines douces (ostéo, chiropracteurs) > 100€ par an / ayant droit ✓
- forfait de remboursements : contraceptifs, vaccins, prévention et petits soins ✓

accord actuel	Accord proposé	CGT	FO	CFECCG	CFTC
Niveau de remboursement correct à Airbus Defence & Space grâce à la surcomplémentaire	Remboursements améliorés proche du niveau demandé par la CGT. Restes à charge nettement diminués	✓	✓	-	-
remboursements des médecines douces à Airbus Defence & Space grâce à la surcomplémentaire	100€/ayant droit de médecine douces + forfait psy par IPECA*	✓	✓	✓	✓
pas de panier d'automédication	Panier d'automédication (contraceptifs, trousse du voyageur, rhumes ...)	✓	✓	✓	✓

* D'ores et déjà, IPECA a décidé de continuer en 2022 de rembourser 4 séances de psychologues par an et par ayant droit (60€ max par séance)

✓ La CGT est en faveur d'une garantie de soins de qualité pour tous

Pour une GARANTIE Décès et Invalidité qui sécurise les familles

Revendications
CGT

- Rente d'éducation par défaut pour sécuriser les enfants ✓
- Rentes d'éducation progressives en fonction de l'âge. Pas de limite d'âge si enfant handicapé, Suppression des plafonds ✓
- améliorer le niveau de garanties décès et invalidité pour sécuriser les familles ✓

accord actuel	Accord proposé	CGT	FO	CFECCG	CFTC
système de rente d'éducation très peu choisies et plafonnées	Rente d'éducation par défaut, sauf si pas d'enfant à charge, plus de plafonds	✓	-	-	-
rentes d'éducation fixes,	Rentes de 6% à 10% selon l'âge; jusqu'à 21 ans, 26 si études et sans limite si handicapé	✓	-	✓	-
garanties décès et invalidité bonnes mais peuvent être améliorées	Garanties doublées si accident, Possibilité de rente d'éducation si invalidité	✓	-	✓	-

✓ La CGT a insisté sur l'importance d'un haut niveau de garanties décès et invalidité.

Pour des garanties SANS INTERRUPTION, SANS DOUBLONS

Revendications
CGT

Maintien de la couverture santé/prévoyance en congé parental, avec prise en charge employeur ✓

accord actuel	Accord proposé	CGT	FO	CFECCG	CFTC
Pas de maintien de couverture santé ni de prévoyance pendant un congé d'éducation parental	Maintien automatique 1 mois puis possibilité de cotiser pour maintenir ses garanties santé et décès pendant tout le congé	✓	-	-	-
Possibilité de dispense légale de cotisation du conjoint dans son entreprise car couvert obligatoirement par Airbus	L'aspect facultatif du tarif famille demandé par FO, CFE-CGC, CFTC interdit aux conjoints de bénéficier de la possibilité de dispense	✗	✓	✓	✓

Pour un PILOTAGE FINANCIER régulier au service des salariés

Revendications
CGT

- Négocier en priorité Santé & Prévoyance pour mettre fin au gaspillage de cotisations ✓
- pilotage régulier (annuel) des contrats pour ajuster au plus près les montants de cotisation ✓
- utilisation des réserves pour améliorer les prestations y compris celles déjà en cours (incapacité, invalidité, rentes) ✓

accord actuel	Accord proposé	CGT	FO	CFECCG	CFTC
Nos régimes actuels sont fortement bénéficiaires, ~10 millions€/an.	Santé & Prévoyance est le premier thème négocié pour la refonte du statut social.	✓	-	✗	-
En 16 ans, seulement 3 avenants ont été signés pour modifier les taux.	Mise en place d'une commission annuelle de pilotage paritaire pour piloter cotisations et prestations.	✓	-	-	-
La somme des réserves des contrats Airbus dépasse 70M€, soit ~2 ans de cotisations des salariés.	Réserves partiellement utilisées pour diminuer le taux de cotisations et reprendre certaines garanties en cours.	✓	✓	-	-
Financement de santé et prévoyance via les cotisations	Financement via la fin du préavis retraite non-travaillé qui serait travaillé à partir de 2024	✗	✓	✓	✓

La CGT insistait depuis plusieurs années pour renégocier les cotisations et mettre fin aux excédents indécents. Nos contrats sont excédentaires et nos réserves (71 millions€) atteignent l'équivalent d'une année de prestations. Nous devons utiliser ces excédents et ces énormes réserves pour financer l'amélioration des prestations, sans augmentation excessive de cotisations ni chantage sur nos conquies sociaux.

Face à la Direction qui se plaint de ne pas avoir assez d'argent pour financer les garanties prévoyance et la couverture santé, la CGT fait le choix de la responsabilité et du sérieux financier.

La direction, **avec l'appui des autres syndicats**, soumet le financement de la santé/prévoyance à la **suppression du préavis retraite non travaillé**, afin de préserver ses marges financières. Les 3 mois de préavis de retraite actuellement non-travaillés seraient travaillés à partir de 2024.

La CGT rappelle que si les cotisations « employeur » en santé et prévoyance se comptent en millions €, les bénéfices du groupe et les dividendes aux actionnaires se comptent en milliards €,

Airbus a les moyens et a besoin d'avoir un statut social attractif pour attirer et conserver les salariés, qui font la richesse de notre groupe, Une couverture santé et prévoyance de qualité en fait partie.

La CGT, syndicat représentatif au niveau du groupe, continuera chaque année à porter ces exigences lors des commission de pilotage de l'accord et travaillera à améliorer le statut des salariés du groupe sur tous les autres thèmes du statut social.

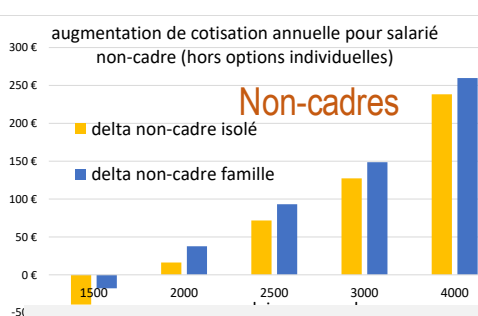
Pour des COTISATIONS SOLIDAIRES ET ÉGALITAIRES

- cotisation progressive en fonction du salaire en santé et en prévoyance ✓
- solidarité familiale avec tarif unique pour tous ou une prise en charge des enfants obligatoire X
- taux de cotisations identiques pour tous en fonction du salaire X
- Limitation à 10€ par mois d'une hausse des cotisations si amélioration des prestations X

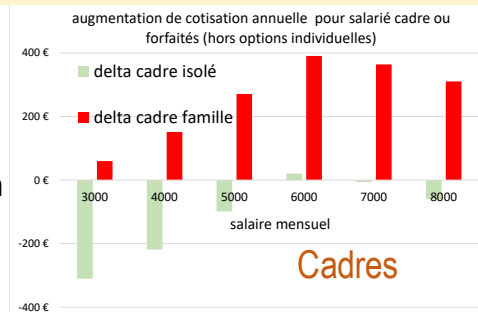
Revendications
CGT

accord actuel	Accord proposé	CGT	FO	CFECCG	CFTC
<ul style="list-style-type: none"> • cotisation fixe en santé, • Cotisation progressive en prévoyance 	Toutes les cotisations obligatoires seront proportionnelles au salaire	✓	-	-	-
<ul style="list-style-type: none"> • tarif unique pour les cadres, • isolé/famille obligatoire pour les non-cadres 	Isolé/famille facultatif: l'affiliation des ayants-droits sera à la charge du salarié	X	-	✓	✓
taux de cotisations différents, supérieurs pour les non-cadres	Les non-cadres cotiseront à un taux 61% > cadres	X	✓	✓	✓
Cotisation annuelle du salarié entre 600 € et 1200€ selon le salaire, la catégorie et la famille	Évolution entre -300€ et +400€ par an (cf graphes ci-dessous), à laquelle il faudra soustraire la baisse de cotisation à la surcomplémentaire	X	✓	✓	✓

Les hausses de cotisations du contrat groupe pourraient dépasser 30€/mois. Une minorité verrait leur cotisation groupe baisser, Par contre, à Airbus DS nous cotisons à une sur-complémentaire entreprise pour un montant moyen de 300€ par salarié. Le niveau de prestations du contrat groupe ne nécessite plus ce niveau de double cotisation: nous ferons donc des économies.



La CGT regrette l'occasion manquée d'établir une structure de cotisation davantage égalitaire et solidaire avec les familles.
Seule la CGT a porté à cette négociation les valeurs de la sécu: « On cotise selon ses moyens et on reçoit selon ses besoins »



Ces simulations d'évolution de cotisation n'incluent pas la probable forte baisse des cotisations de la surcomplémentaire Defence & Space: entre 200€ et 500€ pour un non-cadre (selon sa situation familiale et son salaire) et ~300€/an pour un cadre

Évolution des garanties décès, invalidité et indemnités maladie

comparaison Prévoyance	accord actuel Airbus DS	accord proposé
Garantie décès (% salaire annuel brut)		
capital décès	option capital 310% option rente 210%	option capital 325% option rente 225%
option capital additionnel/enfant	50%/enfant	0
option rente annuelle d'éducation jusqu'à fin des études	8%/an/enfant	6%/an à 10%/an par enfant selon l'âge
capital additionnel accident	310%	325%
Si décès simultané du conjoint	310%	325%
Garantie invalidité absolue et définitive (% salaire annuel brut)		
capital invalidité	310% +50%/enfant	option capital 325% option rente 225%
option rente éducation	0%	6%/an à 10%/an par enfant selon l'âge
capital additionnel accident	310% +50%/enfant	325%
Garantie incapacité = arrêt de travail		
(fraction du salaire à la fin de la garantie 100% entreprise)	80%	100% pendant 6 mois puis 80% du brut (~100% du net)
Garantie invalidité permanente (rente annuelle)		
1ère catégorie	48%	48%
2ième et 3ième catégorie	80%	80%
majoration tierce personne	6%	6%

Comparaison avec l'accord Airbus DS en santé

Le niveau de prestations proposé par l'accord est très comparable en matière de remboursement santé en optique, nettement amélioré en hospitalisations, et auditif, et un peu inférieur en matière de médecines douces et de dentaire, Il introduit en plus un panier d'automédication (contraceptifs, vaccins, trousse du voyageur ...)

La direction a annoncé que la négociation de la future sur-complémentaire Defence&Space garantirait un niveau au moins égal à l'existant pour les prestations où notre contrat actuel est meilleur (dentaire, médecines douces)

Nos réserves financières le permettent d'ailleurs largement.

Contactez vos délégués CGT qui sauront répondre à vos questions

